

Département de Seine-Maritime

Mairie de Blainville-Crevon

Code Postal : 76116
Téléphone : 02.35.34.01.60

2024	042
------	-----

ARRÊTÉ

Le Maire de BLAINVILLE-CREVON,

VU, le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 2212-2 ;

VU, les articles 321-6 à 321-8 et R. 321-9 à R. 321-12 du Code pénal ;

VU, l'article R. 610-5 du Code pénal ;

VU, la demande présentée par Madame ALEXANDRE Nathalie au nom de la section Zumba de l'ASBC, qui souhaite organiser une foire à tout le dimanche 16 juin 2024 sur la place de la Mairie.

CONSIDÉRANT qu'il convient toutefois d'en réglementer l'organisation dans l'intérêt du bon ordre et de la sécurité des transactions,

ARRÊTE

Article 1^{er} – La section Zumba de l'ASBC représentée par Madame Nathalie ALEXNADRE est autorisée à organiser une foire à tout le dimanche 16 juin 2024 de 7 heures à 19 heures sur la place de la Mairie, le parking devant la Poste et le parking derrière la mairie.

Article 2 – La section Zumba de l'ASBC déterminera les emplacements réservés à chacun des étalagistes et tiendra, sous sa responsabilité, le registre prévu par la réglementation en vigueur qui devra être transmis dans les 8 jours à la Préfecture.

Article 3 – Une autorisation devra être délivrée à chaque exposant. Elle devra préciser les objets vendus et être présentée par son titulaire à toute réquisition des services de gendarmerie. Une copie devra être remise en mairie.

Article 4 – Le présent arrêté sera affiché en mairie.

Article 5 – Le présent arrêté sera transmis à Monsieur le Préfet de la Seine-Maritime, pour contrôle de la légalité.

Article 6 – Ampliation du présent arrêté sera adressée à

- Monsieur le Commandant de la brigade de gendarmerie de BUCHY
 - Monsieur le Lieutenant-Colonel, Inspecteur Général des services départementaux de secours et d'incendie
 - Madame ALEXANDRE Nathalie, Présidente de la section Zumba de l'ASBC
- chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Blainville-Crevon, le 11 juin 2024.

Cachet



Le Maire,
Philippe PICARD